



**RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Délégation régionale
académique à la formation des
personnels d'encadrement**

Le délégué régional

ANNEXE

Grenoble, 23 juin 2025

**Délégué académique à la formation des
personnels d'encadrement**

**LETTRE DE MISSION
DU (DE LA)
DELEGUE(E) ACADEMIQUE
A LA FORMATION DES PERSONNELS D'ENCADREMENT**

La Délégation régionale académique à la formation des personnels d'encadrement (DRAFPE) est un service régional créée par arrêté ministériel du 21 décembre 2020 qui confie au recteur de région académique la compétence d'élaborer et concevoir la stratégie régionale des politiques de formation des personnels d'encadrement. La DRAFPE est dirigée par un délégué régional chargé d'établir la feuille de route régionale de la formation des personnels d'encadrement, de coordonner les modalités de sa mise en œuvre en académie, et de veiller à la cohérence des politiques académiques sur ces questions. Il s'assure du continuum entre formation initiale et formation continue, en incluant la préparation aux concours de recrutement des personnels de direction et des inspecteurs.

Le Délégué Académique à la Formation des Personnels d'Encadrement (DAFPE) assure le déploiement et l'évaluation de la feuille de route régionale sur le périmètre de l'académie de Lyon. Il assure un rôle de conseil auprès du recteur d'académie sur la formation des personnels d'encadrement. Il repère en lien avec l'EAFC, les formateurs et identifie les participants aux parcours nationaux et académiques de formation des cadres administratifs et pédagogiques.

1- Contribution à la conception et au déploiement de la feuille de route régionale

Le DAFPE incarne en académie les lignes stratégiques fixées par le CoRéA pour mettre en œuvre la feuille de route régionale. Il travaille en lien direct avec le DRAFPE et il mobilise son expertise des métiers de l'encadrement pour identifier les formateurs académiques les plus qualifiés et les engager dans la rédaction des cahiers des charges des parcours de formation inscrits dans la feuille de route régionale. Un chargé d'ingénierie académique rattaché à l'EAFC appuie le DAFPE pour la mise en œuvre opérationnelle en académie. Il travaille en lien étroit avec le chargé d'ingénierie régional, s'assure de l'alignement des travaux conduits notamment quant aux modalités de formation retenues, à l'adaptation au contexte académique et à la communication auprès des participants potentiels.

2- Repérage et accompagnement du réseau de formateurs académiques

Les personnels d'encadrement qui interviennent comme formateurs dans les parcours de formation constituent une communauté régionale. Le DAFPE identifie les intervenants en académie sur la base de profils fixés par le DRAFPE et inscrits dans les cahiers des charges des formations. Le DAFPE croise les avis au sein de l'écosystème académique (SG, DASEN, CT-EVS, D/EAFC, IA-IPR EVS, doyens, conseillers de recteur). Il s'assure des renouvellements de formateur à envisager.



Selon l'ingénierie de formation arrêtées dans les cahiers des charges régionaux, les formateurs sont susceptibles de prendre en charge les participants sur l'ensemble du périmètre de la Région Académique, notamment lors de séquences à distance. Le réseau régional des formateurs est au service des 3 académies de la région académique.

3- Alignement des parcours portés par la DRAFPE avec les offres de l'IH2EF

Le DRAFPE conduit avec les trois DAFPE de la région académique les travaux d'expertise de l'offre de formation de l'IH2EF pour repérer les articulations à opérer avec les initiatives régionales et académiques.

Concernant les experts associés IH2EF, le DAFPE s'inscrit dans la démarche de consolidation d'un réseau régional de formateurs pour une meilleure inter opérabilité entre les interventions au national et en région académique.

4- Elaboration et suivi de l'offre de formation initiale des personnels de direction et des inspecteurs

Le DAFPE est garant de la mise en œuvre académique de la maquette de la formation initiale de l'IH2EF portée en région académique par le DRAFPE. Le DAFPE coordonne la liste des tuteurs à proposer au recteur, en lien étroit avec les doyens pour les inspecteurs 2d, les DASEN pour les IEN1d et les personnels de direction, auxquels s'ajoutent pour ces derniers l'expertise des IA-IPR EVS et CT-EVS. Les tuteurs constituent une communauté régionale animée par la DRAFPE. Le DAFPE contribue à l'expertise régionale des contenus de la formation initiale en partageant avec le DRAFPE les besoins de personnalisation pour accompagner les chefs d'établissement adjoints et les inspecteurs stagiaires.

La préparation aux concours de recrutement des personnels de direction et des inspecteurs est le point de départ du continuum avec la formation initiale. A ce titre, ces dispositifs intègrent le périmètre de la DRAFPE. Au niveau régional, le DRAFPE s'assure de l'échange de pratiques entre les équipes de formateur pour contribuer à améliorer les contenus qui doivent également répondre aux enjeux d'attractivité dans un corps de l'encadrement, du taux de réussite au concours et de la constitution d'un vivier potentiel pour le recrutement de faisant-fonction.

5- Suivi de l'offre de formation continue

Dans le cadre de l'amélioration continue des contenus de formation, le DAFPE partage avec le DRAFPE le recueil des besoins de formation exprimés en académie et des retours d'expérience des usagers dans leur parcours de formation. Pour l'évaluation des formations, le recueil des données est assuré par les chargés d'ingénierie de l'EAFc, coordonnée par le chargé d'appui régional.

6- Rôle au sein de la Mission académique de l'encadrement

Le DAFPE joue un rôle clé dans le fonctionnement de la mission académique de l'encadrement (MAE). Que ce soit pour identifier les agents à forts potentiels ou pour contribuer à élaborer l'offre de services aux personnels qui intègrent leurs viviers, le DAFPE travaille en lien étroit avec les pilotes académiques du dispositif et l'EAFc. A l'échelle régionale, le DAFPE partage les dynamiques académiques pour repérer des besoins communs aux 3 académies qui peuvent se traduire par une offre régionale au service des 3 académies.